

Interview de Jacques Santer: l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct (Sanem, 6 avril 2006)

Source: Interview de Jacques Santer / JACQUES SANTER, Étienne Deschamps, prise de vue : François Fabert.- Sanem: CVCE [Prod.], 06.04.2006. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:06:21, Couleur, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/interview_de_jacques_santer_l_election_du_parlement_europeen_au_suffrage_universel_direct_sanem_6_avril_2006-fr-f9521f96-884f-4b74-a665-eb549d8362c2.html



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Interview de Jacques Santer: l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct (Sanem, 6 avril 2006)

[Étienne Deschamps] Je voudrais consacrer le début de cet entretien au Parlement européen, puisque entre 1975 et 1979, vous avez siégé au Parlement, dont vous avez d'ailleurs été le vice-président de 1975 à 1977. Pouvez-vous nous rappeler les souvenirs que vous conservez de cette période et plus particulièrement des combats qu'a dû mener l'Assemblée pour obtenir sa propre élection au suffrage universel direct?

[Jacques Santer] Vous avez raison de signaler que j'étais pour la première fois au Parlement européen de 1974 à 1979. C'était évidemment un Parlement tout à fait différent de celui d'aujourd'hui. A l'époque on l'appelait d'ailleurs l'Assemblée parlementaire, on ne l'appelait pas encore Parlement européen. On avait le double mandat, donc on était à la fois député national et député européen. Donc, on avait déjà une certaine surcharge physique, n'est-ce pas, de ne pas seulement se déplacer à Strasbourg, ou à Bruxelles, mais également de travailler sur le plan national. Donc, de ce côté-là, c'était une atmosphère tout à fait différente de celle d'aujourd'hui. D'ailleurs le Parlement à l'époque n'avait pas de pouvoir tout particulier, sauf quelques brins de pouvoir budgétaire. Mais pour le reste, il était seulement consultatif de ce côté-là. Et à ce moment-là, est née la discussion sur l'élection au suffrage universel direct. C'était d'ailleurs une idée du président Giscard d'Estaing à l'époque, si je me souviens bien, qui a annoncé cette idée. Mais il y avait la controverse pour savoir s'il fallait d'abord augmenter les pouvoirs du Parlement européen et ensuite procéder à l'élection au suffrage universel direct ou vice versa. Donc, ça c'était la grande controverse, pour répondre à votre question, à ce moment-là.

Au départ les parlementaires voulaient, et d'ailleurs les partis politiques également, voulaient d'abord augmenter les pouvoirs des parlementaires, disant que rien ne sert à une élection au suffrage universel direct, du moment que les pouvoirs ne sont pas accrus. Donc ce serait tout simplement une façade, quelque chose comme ça, mais alors s'est posée la question bon, mais peut-être à la suite des élections au suffrage universel direct, à travers la légitimation accrue que reçoit un parlementaire par le suffrage universel direct, il aura l'occasion de s'attribuer d'avantage de pouvoirs.

Et en fin de compte, c'est cette idée qui s'est alors maintenue, parce que personne ne voulait quand même abandonner l'idée du suffrage universel au suffrage direct. C'est cette controverse qui a animé le Parlement à l'époque, mais, comme je l'ai dit, en 1974, c'était également l'arrivée pour la première fois des Britanniques. Il faut bien voir donc, il y a une ambiance qui a changé au Parlement européen à ce moment-là. Il y avait les Labours, qui étaient anti-européens, qui sont arrivés – aujourd'hui c'est l'inverse n'est-ce pas, ce sont les conservateurs qui sont plutôt anti-européens – c'est comme ça. Mais il y avait une autre ambiance dans ce Parlement qu'aujourd'hui, tout à fait différente. En plus, il faut bien dire qu'il y avait beaucoup plus – et c'est ça que je regrette encore aujourd'hui – beaucoup plus de relations avec le Conseil de l'Europe, pas seulement parce qu'on siégeait dans le même immeuble que le Conseil de l'Europe à Strasbourg, mais il y avait des interactions entre l'Assemblée parlementaire européenne et le Conseil de l'Europe. Par exemple, moi je me rappelle, j'étais à un moment donné nommé rapporteur pour les droits de l'homme au Parlement européen et j'avais un co-rapporteur au Conseil de l'Europe, alors comme ça on échangeait nos vues, mais on se présentait également au Conseil de l'Europe, comme les rapporteurs du Conseil de l'Europe se présentaient à l'Assemblée à Strasbourg.

Tout cela s'est perdu par la suite. Maintenant on cherche de nouveau à relier un peu les deux institutions parlementaires. Mais c'était une ambiance tout à fait différente de celle d'aujourd'hui, on n'avait pas de pouvoirs et il y avait des grandes têtes politiques qui étaient là et pour moi, qui était très jeune à l'époque, j'étais un des plus jeunes à l'époque, donc en 1974, j'avais trente-sept ans. J'étais également président national de mon parti. On était dans l'opposition à l'époque et c'est pour la première fois depuis 1926. On était en opposition, donc j'avais beaucoup de chats à fouetter ici sur le plan national, donc ça me plaisait de fréquenter également quelques grandes figures qui étaient là comme Mitterrand je crois était là, Chirac était là, un peu plus tard il y avait Willy Brandt qui était là, donc il y avait des figures politiques qu'on a pu côtoyer. C'est cette ambiance un peu conviviale, je dirais, qui m'a amené un peu à la politique, c'est tout à fait différent de celle d'aujourd'hui.

Mais pour répondre très précisément à votre question, il y avait cette controverse – d’ailleurs cette controverse qu’on retrouve par après, également dans les traités, n’est-ce pas – élargissement ou approfondissement. C’est toujours la même controverse. Et là, c’était approfondissement également ou élection au suffrage universel direct, donc légitimation.

On s’est finalement rabattu sur la deuxième. Cette décision précisément, qu’on avait prise d’instituer les élections au suffrage universel direct à partir de 1979, elle a créé également un certain nombre d’affrontements entre les différentes institutions de la Communauté européenne par la suite. Parce que le Parlement voulait toujours arracher plus de pouvoirs à l’exécutif, c’est-à-dire à la Commission européenne. Et j’en ai souffert, on reviendra certainement par la suite là-dessus. Donc c’était une décision qui avait des conséquences politiques quand même assez importantes par la suite.